

Sulte a produit beaucoup et dans tous les genres, depuis la poésie, sérieuse ou badine, jusqu'aux dissertations les plus prosaïquement utilitaires.

Il a fait un peu de prose en vers et beaucoup de poésie en prose ; mais à tout ce qu'il a produit il a donné son cachet particulier. Ils sont bien rares les journaux français du Nouveau Monde qui n'ont pas publié un ou plusieurs de ses articles. Il signe ordinairement ses écrits. Précaution inutile ; sa griffe est dans le contexte : on la reconnaît quand même.

Mais, quel que soit le mérite de ses autres travaux, ce sont ses études historiques qui lui survivront. C'est par elles que son nom sera transmis à la postérité.

Il est entré de plein pied dans notre Société Royale Canadienne. Il est du petit nombre de ceux qui méritaient cet honneur et qui l'ont eu. Avoir des titres incontestables à cette distinction et l'obtenir quand même, ce n'était pas chose si facile. Il y avait tant de gâcheurs à pourvoir d'un brevet quelconque, tant de marchandise avariée qu'il fallait couvrir d'un pavillon respectable, tant de réputations surfaites dont l'unique planche de salut était la consécration officielle, qu'un très grand nombre d'écrivains ont dû être élagués malgré leur incompétence reconnue.

Le nombre des sièges étant trop restreint pour asseoir la dixième partie des incapables, comment se fait-il que Sulte et plusieurs autres hommes marquants aient pu trouver place dans le nouvel aréopage ? Pour une fois, l'on s'est montré injuste envers la médiocrité qui souvent se montre injuste envers les autres.

De fait si c'était un hôpital des invalides que l'on créait dans l'intérêt de l'incapacité, il fallait la lui réserver exclusivement, fermer la porte à Fréchette, à Marchand, à Sulte et aux autres lumières de l'Institut comme on l'avait fermée à Buies et à plusieurs écrivains qui n'en étaient plus à faire leurs preuves.

Je veux bien croire que, parmi les irréconciliables ennemis de la syntaxe il devait nécessairement y avoir beaucoup d'appelés et peu d'élus, étant donné le nombre restreint des sièges disponibles, mais les vrais littérateurs occupent là des places qui auraient pu être réservées aux pauvres diables dont l'impuissance intellectuelle a besoin d'être sanctionnée.

Je ne dis pas cela pour protester au nom de mes confrères les incapables, les écloppés et les incompris de la littérature canadienne, mais pour mieux faire ressortir que Sulte est devenu membre de notre académie nationale en dépit des considérations majeures que je viens d'énumérer.